



DEVELOPPEMENT RURAL COMMUNE DE ROCHEFORT RAPPORT ANNUEL 2024

		Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires				Autre pouvoir subsidiant 1		Autre pouvoir subsidiant 2		Autre pouvoir subsidiant 3		Autre partenaires				Date de la réunion de coordination		Date de la désignation de l'auteur de projet		Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune		Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW		Date de l'approbation du projet définitif par la Commune		Date de l'approbation du projet définitif par la RW		Date publication avis de marché		Date de la décision d'attribution de marché		Date approbation attribution du marché par la RW		Date ordre de commencer les travaux		Date de la réception provisoire		Date de l'approbation du DF par la RW		Date de la réception définitive		Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon		Programmation dans les 3 ans																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Ref. DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Rue	N°	Code postal	Localité	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaires	Stade d'avancement du projet																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										</

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2012	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013¹~~ ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~	Aménagement des points de vue sur le territoire de l'entité de Rochefort	204.690,82	20.06.2016

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Donner une image positive de la commune		
	Offrir des aires de convivialité aux habitants		
	Informier et éduquer la population et les touristes aux richesses naturelles locales		

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ⁶
2017	2017	25.04.2023	26.05.2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ⁷	19/02/2024	Nombre de présents	16
	13/05/2024		14
	15/02/2024		14
	17/04/2024		12
	16/10/2024		11
Réflexion sur l’opération de développement rural			
	Vu les échéances électorales, la CLDR ne s’est réunie qu’à deux reprises. Chaque rencontre a permis de faire le point sur l’état d’avancement des projets et des groupes de travail. La CLDR a notamment validé l’abandon des totems dans les aménagements d’entrées de villages à cause du refus du SPW-MI d’accorder des emprises pour les implanter . Un point « divers » fort étoffé a aussi permis de faire passer de nombreuses informations sur les activités à venir. Lors de la réunion de mai, deux représentants d’un collectif ont présenté leur projet citoyen d’habitat solidaire, alternative entre le logement individuel et la maison de repos, ce qui a suscité de nombreuses réflexions. Les trois réunions du Groupe de Travail Nature ont porté sur l’appel à projets BiodiverCité : la finalisation des projets 2021 et 2022, la mise en œuvre des projets 2023 et l’élaboration des projets 2024. Ces rencontres étaient aussi l’occasion de « réseauter », notamment en faisant le lien avec les réflexions relatives à la trame noire.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	FP 5 – lot 1 (phase 2)		
Intitulé du projet	Aménagement des abords de l’atelier rural de Préhyr		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	FP 3 – lot 1
Intitulé du projet	Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2025

--

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2012	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2013¹~~ ~~PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4~~	Aménagement des points de vue sur le territoire de l'entité de Rochefort	204.690,82	20.06.2016

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Donner une image positive de la commune		
	Offrir des aires de convivialité aux habitants		
	Informier et éduquer la population et les touristes aux richesses naturelles locales		

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ⁶
2017	2017	25.04.2023	26.05.2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ⁷	19/02/2024	Nombre de présents	16
	13/05/2024		14
	15/02/2024		14
	17/04/2024		12
	16/10/2024		11
Réflexion sur l’opération de développement rural			
	Vu les échéances électorales, la CLDR ne s’est réunie qu’à deux reprises. Chaque rencontre a permis de faire le point sur l’état d’avancement des projets et des groupes de travail. La CLDR a notamment validé l’abandon des totems dans les aménagements d’entrées de villages à cause du refus du SPW-MI d’accorder des emprises pour les implanter . Un point « divers » fort étoffé a aussi permis de faire passer de nombreuses informations sur les activités à venir. Lors de la réunion de mai, deux représentants d’un collectif ont présenté leur projet citoyen d’habitat solidaire, alternative entre le logement individuel et la maison de repos, ce qui a suscité de nombreuses réflexions. Les trois réunions du Groupe de Travail Nature ont porté sur l’appel à projets BiodiverCité : la finalisation des projets 2021 et 2022, la mise en œuvre des projets 2023 et l’élaboration des projets 2024. Ces rencontres étaient aussi l’occasion de « réseauter », notamment en faisant le lien avec les réflexions relatives à la trame noire.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	FP 5 – lot 1 (phase 2)		
Intitulé du projet	Aménagement des abords de l’atelier rural de Préhyr		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2025
Numéro fiche-projet	FP 3 – lot 1
Intitulé du projet	Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2025

--

Marloie, le 26 février 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE ROCHEFORT

Compte-rendu de la réunion de CLDR n°31

Local de Préhyr, le 19 février 2024



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : dresser l'état d'avancement des projets en cours et des groupes de travail, approuver le rapport annuel.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Relancer pour la présentation du projet « habitat solidaire »	Début mars	FRW
Transmettre l'avis de la CLDR au Collège pour les entrées de villages	Dès demain !	FRW
Contacteur la Région pour les problèmes au niveau du RAVeL	Mars	COMMUNE / FRW

Légende :

○  Validation, décision

○  Commentaires, échanges, discussions

○  Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)

○  Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

La Présidente de la Commission étant excusée, Alain Jacquet accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Comme demandé lors de la dernière rencontre, le jour de réunion varie pour éviter que certaines personnes soient systématiquement excusées. Cette fois, place au lundi !

1. Présentation de la réflexion sur le projet citoyen d'habitat solidaire

La réunion devait commencer par la présentation du projet « habitat solidaire », qui vise à proposer une solution intermédiaire entre l'habitation individuelle et la maison de repos. Malheureusement, les citoyens à la base de l'initiative n'étaient plus disponibles pour venir présenter leur projet. Ce sera donc pour une prochaine réunion.

La CLDR manifeste son intérêt pour ce genre d'initiative et se réjouit de la possibilité de bénéficier de cette présentation.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2023

- ✓ Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 12 décembre 2023 est approuvé sans modification.

3. Présentation de l'état d'avancement des projets

3.1. L'aménagement des entrées de villages

Pour rappel, ce projet comprend plusieurs volets :

- L'aménagement de 12 entrées de villages sur des routes communales avec des dispositifs ralentisseurs (rétrécissement, coussin berlinois, marquage... selon les sites).
- Le placement de 25 totems, 12 sur des routes communales et 13 sur des routes régionales.

Ce projet a fait l'objet d'une convention-faisabilité (signée le 20 décembre 2021 et notifiée le 5 janvier 2022) et l'administration du développement rural a approuvé l'avant-projet le 19 mai 2023. L'administration en charge des voiries régionales (SPW – Mobilité et Infrastructures) a donné un accord de principe au début de la procédure et a pu participer aux différentes étapes.

Néanmoins, suite à de nombreux rappels, le 3 octobre 2023, le Directeur du SPW-MI - Direction des Routes de Namur a signifié « *qu'il n'était pas d'accord d'accorder un droit réel sur une petite partie du domaine routier régional pour l'installation de ce type d'objet* » (totem). Or, cet accord est indispensable pour bénéficier du subside du développement rural.

Dès lors, comme installer 12 totems n'a guère de sens et comme le projet prend du retard, le Collège communal propose de se limiter aux aménagements sur les 12 voiries communales sans placement de totems. Cette décision entraîne une modification par rapport au contenu initial de la fiche-projet (abandon du volet identitaire), ce qui nécessite l'avis de la CLDR.

Le budget total sera donc diminué et reviendra dans un niveau proche de la somme initiale (250.000 €).

- ✓ Avis de la CLDR : La CLDR est déçue et déplore cet état de fait. Néanmoins, elle valide la proposition de ne réaliser que les aménagements sécuritaires, approuvant les arguments présentés de cohérence et de timing.
Par ailleurs, cet abandon des totems permet de rester dans les clous de l'enveloppe budgétaire initiale : le projet pourra bénéficier des subsides comme prévu.



Le Service Technique Provincial, auteur du projet, va devoir modifier le projet.

Celui-ci sera ensuite approuvé par le Collège puis le Conseil. La demande de convention-réalisation sera envoyée à la Ministre pour signature. Enfin, le dossier passera au stade de l'adjudication : dernière étape avant le début concret des travaux.

3.2. La création d'un atelier rural à Préhyr

La convention-réalisation a été approuvée par le Gouvernement wallon le 20 décembre 2023 (510.000 € sur un budget global de 896.073 €). La Commune va donc pouvoir lancer les marchés publics (5 lots) pour choisir les entreprises qui vont réaliser les travaux.

La Commune a également reçu deux promesses de subsides UREBA, pour des travaux permettant l'amélioration énergétique du bâtiment :

- Chauffage : 60.679,31 €
- Electricité : 4.213,83 €

Le début des travaux est donc envisageable dans quelques mois.

Les travaux de l'aire multisports vont débuter mi-mars.

3.3. La création de logements « tremplin » et d'un local de rencontre et de service à Laloux

L'architecte élabore le projet définitif, en veillant aussi à réduire le budget.

La Commune a reçu une promesse de subside d'UREBA d'un montant de 86.419,20 €, pour l'amélioration énergétique du bâtiment.

3.4. Nouvelles demandes de conventions

Deux demandes de conventions sont initiées :

- Aménagement des abords de l'atelier rural de Préhyr
- Aménagement du tronçon de voie lente près de la ferme de Jambjoûle

Suite à la dernière réunion de CLDR, la FRW a actualisé les fiches en fonction des remarques des participants et le Collège communal les a approuvées.

La commune et la FRW ont rencontré l'Administration du développement rural le 12 février 2024. Les deux projets sont éligibles et l'Administration n'avait pas de remarque importante à formuler. Chaque projet est subsidiable à hauteur de 80% dans le respect de l'assiette définie. Les projets vont donc suivre leur cours.

Le chantier de réfection de la voirie permettant l'accès à la ferme de Jambjoûle depuis la RN918 commencera ce printemps pour une durée approximative d'un mois et demi.

4. **Présentation de l'état d'avancement des groupes de travail**

4.1. Groupe de travail Nature

Le groupe de travail avait planché sur l'appel à projets BiodiverCité 2023 et la commune a reçu un accord de la Wallonie pour financer ces projets :

- Au secours des batraciens (690 €) : il s'agit d'une malle pédagogique.
- Panneau didactique sur les castors à Laloux (470 €) : les castors ont colonisé une ancienne pessière ravagée par la tempête de 2021 et propriété de la Donation Royale.
- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2000 €) : les scientifiques et les pisciculteurs vont organiser l'opération de la manière la plus douce possible pour la faune et la flore. Les premières interventions sont prévues à la fin du printemps. Un chantier participatif est-il envisageable ?
- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1700 €) : des plantations auront lieu à l'automne et un poste d'observation des oiseaux est également prévu.
- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5030 €) : il s'agit de protéger les pelouses calcicoles en suggérant un cheminement (via des piquets et une grosse corde) plutôt que de laisser les visiteurs piétiner tout le site.
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2000 €)

La mise en œuvre des projets est une collaboration entre la commune, Natagora, le DNF, l'asbl Les Amis du Château, l'école de Wavreille... et toutes les bonnes volontés.

Lors de sa dernière réunion, le 15 février 2024, le groupe de travail a commencé à réfléchir à l'appel à projets BiodiverCité 2024... et les idées ne manquent pas !



La CLDR propose que, dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2024, une fiche soit dédiée à la formation à la taille des fruitiers et, plus particulièrement, à la taille de formation. Plusieurs activités pourraient être organisées au fil de l'année en lien avec les fruitiers : la plantation, la taille, la valorisation des fruits... L'idée sera relayée en GT Nature.

4.2. Groupe de travail Patrimoine

Le groupe ne s'est plus réuni depuis quelques mois, mais le retour du beau temps va permettre de poursuivre l'inventaire... et l'encodage !

Dans son budget 2024, la commune a prévu un article (29.000 €) pour la restauration du petit patrimoine. Les éléments prioritaires sont ceux du petit patrimoine hydraulique qui avaient fait l'objet d'une étude sanitaire. Il faut donc rédiger un cahier des charges, obtenir des remises de prix et introduire une demande de subside auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine.

5. **Présentation du rapport annuel**

Le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural précise que (Art. 24) « *La Commune dresse annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération* ».

Différents documents précisent le contenu de ce rapport qui s'articule autour de cinq chapitres :

- Situation générale de l'opération (projets du PCDR en cours, en attente...)
- Etat d'avancement physique et financier des projets en cours d'exécution (financés par le développement rural)
- Rapport comptable (pour les projets subsidiés en DR et terminés depuis moins de 10 ans)
- Bilan de la CLDR
- Programmation des projets à 3 ans

Ce document a été rédigé par Margaux, sur base du tableau de synthèse des projets issu du PCDR. La FRW a rédigé le « bilan de la CLDR », relatif aux activités des groupes de travail et de la CLDR. Il a été envoyé aux membres de la CLDR préalablement à la réunion.

Le rapport annuel est présenté en réunion. Le lecteur peut ainsi constater que plusieurs projets du PCDR font l'objet de financements par d'autres sources que le développement rural. C'est le cas des abords de la salle de Buissonville (par l'appel à projets « C'est ma ruralité »), du petit patrimoine (par la Province de Namur) ou encore de la salle de Havrenne (par le SPW MI - Rénovation énergétique des infrastructures sportives car la salle abrite notamment les vestiaires de la balle pelote).



La CLDR donne son accord sur le rapport annuel, d'autant plus que les deux demandes de conventions ont été introduites début 2024.

Ce rapport sera soumis à l'approbation du Conseil Communal.

6. Divers

Festival « A Travers Champs »

Rochefort vibrera cette année encore au rythme de la ruralité et de l'agriculture. Dans le cadre de ce festival, les projections seront proposées au Centre Culturel des Roches du vendredi 8 au dimanche 10 mars, avec notamment un film sur la réintroduction du castor.

Pour plus d'infos : www.festival-atraverschamps.be

Deux expositions seront également présentées en lien avec la thématique.



Enfin, le spectacle « Hors sol » ou les tribulations d'un groupe de citoyen.ne.s opposé.e.s à un projet mégalomane se tiendra le mercredi 13 mars à 18h30. Il sera précédé d'une table ronde dès 17h. L'invitation est annexée au présent compte-rendu et la CLDR est cordialement invitée !

Journées de l'Eau

La FRW remet aux participants le programme préparé par le Contrat de Rivière Lesse et qui s'étend sur la seconde quinzaine de mars. Toutes les activités sont gratuites, mais il faut réserver.



A noter le dimanche 24 mars, la balade tout public guidée par Eric Desantoine.

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort fête ses 30 ans et s'est associé avec Natagora-Famenne pour fêter la nature :

- Vendredi 17 mai : journée avec les écoles communales, à Préhyr
- Samedi 18 mai :
 - o Tôt le matin : « l'aube des oiseaux »
 - o Après-midi : expositions avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...) et avec des photos du Festival International Nature Namur (FINN) (sélection de photos du concours de 2023)
 - o A 19h30 : projection de 4-5 films amateurs du FINN 2023 avec les réalisateurs présents sur scène, puis projection du film « l'Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

Ça pourrait évidemment être un bon moment pour une communication du Groupe de Travail Nature sur ses activités, les projets réalisés et à venir, un appel à participation...

Appel à projets « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin a relancé un appel à projet « Vis mon village ». Il s'agit de soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village. Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Le soutien est de maximum 5.000 €... mais les dossiers sont à déposer pour le 27 mars 2024 ! Pour plus d'informations : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>

La FRW peut aider ceux qui le souhaitent à remplir leur dossier.

RAVeL

Des questions relatives à la mobilité douce sont posées, mettant essentiellement l'accent sur l'aspect sécuritaire :

- Le RAVeL croise deux petites routes. A ces carrefours, le revêtement rouge n'est plus assez visible ; il faudrait le renouveler. Par ailleurs, les usagers du RAVeL ne sont pas prioritaires... mais peut-être faudrait-il revoir cela ?
- Une barrière est tombée le long du chemin de la Collyre, ce qui rend ce passage dangereux pour les cyclistes non aguerris, surtout que le revêtement n'est pas en bon état. Il faudrait y remédier avant le début de la saison touristique.
- Le parking du RAVeL sur la route de Villers-sur-Lesse est trop petit ; il faudrait envisager son extension. Un nettoyage des abords serait le bienvenu aussi.



La Commune a pris bonne note et relayera notamment à la Région, propriétaire du RAVeL. Une réunion de coordination permettrait d'aborder ces différents points et de voir où en est l'idée de ramener le RAVeL sur le site de l'ancienne ligne de chemin de fer (au lieu de passer par la Collyre).

Pour la FRW,

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET

Présents le 19/02/24 :

- Yvon Herman, Françoise Lebeau, Marc Bievet, Iosephina Blaj, Éric Desantoine, André D'Ocquier, Joseph Brisbois, Amaël Poulain, Jean-Luc Fivet, Alain Henrard, Vincent Jacques, Marc Laroche, Marc Libert, Marie-Claire Lothaire, Annick Louis, Didier Marchal, Membres de la CLDR ;
- Margaux Keller, employée communale en charge du développement rural ;
- Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 19/02/24 :

- Alain Brohet, Julie Mommaerts-Herman (Présidente), Sylvie Bertrand, Membres de la CLDR.

COMMENT HABITER NOTRE TERRITOIRE

PENSER ET AGIR ENSEMBLE

LE 13 MARS

AU CENTRE CULTUREL DE ROCHEFORT

Hors sol

spectacle - 19h30

Une création collective
du Théâtre des Travaux et des Jours

Ou les tribulations d'un groupe de
citoyen-ne-s opposés à
un projet mégalô

Hors d'œuvre

17h - 18h30

Discussions avec des collectifs
d'habitant-e-s :
enjeux et luttes pour l'aménagement
du territoire à Rochefort et environs

18h45 repas
sur réservation

Organisé par



Tarifs : 7€ | Demandeur d'emploi & étudiant - 26ans : 6€
Art. 27 : 1,25€ | Jeune - 18ans : Gratuit

Réservations : www.ccrochefort.be | 084 22 13 76

Avec le soutien de



Marloie, le 15 mai 2024

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE ROCHEFORT

Compte-rendu de la réunion de CLDR n°32

Local de Préhyr, le 13 mai 2024



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : prendre connaissance du projet citoyen d'habitat solidaire et échanger, dresser l'état d'avancement des projets en cours et des groupes de travail.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Lancer un groupe de travail pour approfondir le projet d'habitat solidaire	Dans les prochains mois	FRW, groupe citoyen et commune
Préparer le contrat de location pour l'atelier rural de Préhyr	Dans les prochains mois	CLDR, commune et FRW
Répondre à l'appel à projet PPPW de la Province de Namur	Avant le 15 juin 24	FRW et Commune

Légende :

○  Validation, décision

○  Commentaires, échanges, discussions

○  Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)

○  Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

Marie Goovaerts, FRW, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Présentation de la réflexion sur le projet citoyen d'habitat solidaire

La CLDR accueille Madame Anne Jacques et Monsieur Jean Vander Elst, qui viennent présenter leur projet citoyen d'habitat solidaire. Il s'agit de proposer une solution intermédiaire entre l'habitation individuelle et la maison de repos.

1.1. Présentation du projet

La réflexion se base sur plusieurs constats :

- La génération des babyboomers arrive en fin de carrière, avec une espérance de vie qui a bien augmenté. Les plus de 65 ans représentent une part de plus en plus importante de la population (ndlr : pour la commune de Rochefort, les plus de 65 ans représentaient 14,5 % de la population en 2000... et 20,5 % en 2023 – Voir https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=91114).
- On assiste aussi à une augmentation du nombre de ménages d'une seule personne.

- Les logements des personnes âgées ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins : des couples ou des personnes seules se retrouvent dans des maisons devenues trop grandes, d'autres ont un logement précaire faute de moyens financiers...
- Le départ en maison de repos (et de soins) est rarement un choix ; c'est imposé par les circonstances. Et le choix de l'institution dépendra largement des revenus de chacun. L'accès à une résidence service a aussi un coût fort important.

Or, de nombreux seniors souhaitent continuer à vivre dans leur environnement et rester acteurs de leur vie en gardant un sentiment d'utilité sociale et des liens sociaux conviviaux (qui ont aussi un impact positif important sur la santé).

Pourtant entre le logement individuel et la maison de repos, il n'existe pas, à Rochefort, de formule d'habitat spécifique pour seniors autonomes. Cependant, des initiatives d'habitat innovant se mettent sur pieds à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie. Et pourquoi pas à Rochefort ? Depuis un an et demi, des citoyens de l'entité de Rochefort se mobilisent pour élaborer un projet.

L'objectif est donc de créer un habitat solidaire, participatif et locatif, avec de la mixité sociale, de la convivialité et de l'intergénérationnel (de 60 ans à ...). L'aspect solidaire est primordial : les occupants de la maison se rendent des services, ce qui permet d'éviter l'isolement et de rester actif.

En pratique, la structure devrait comprendre :

- 8 à 10 petits appartements privatifs de 50 m² (living, cuisine, salle de bain, une chambre)
- Des espaces intérieurs mutualisés (environ 100 à 150 m²) : buanderie, espace polyvalent de rangement et d'activités, une ou deux chambres d'amis...
- Des espaces partagés extérieurs : jardin, potager...

→ Globalement, le projet devrait avoir une superficie bâtie de 600 m².

D'autres éléments sont encore à prendre en compte :

- Le bâtiment devra être basse énergie, de préférence utilisant des matériaux sains, locaux et réutilisables
- Il sera accessible aux PMR.
- Les logements seront locatifs, avec un loyer abordable pour des personnes à revenus modérés.
- Le projet devra se situer en zone urbaine ou semi-urbaine, à proximité des commerces et des services (dont les transports en commun).
- Cette structure se voudra ouverte sur le quartier : il ne s'agit pas de faire un ghetto de cet habitat solidaire.

Le projet sera participatif dans sa conception et sa gestion quotidienne. Les habitants assureront en commun la gestion de leur habitat et décideront des activités qu'ils veulent organiser ensemble.

Pour les aider dans leur réflexion, les initiateurs du projet ont fait appel à l'asbl Abbeyfield en Wallonie, dont l'objectif est de faire connaître et développer ce concept. « *Une maison Abbeyfield est un habitat adapté aux personnes d'âge mûr, indépendantes et autonomes. Il s'agit d'un lieu de vie où les habitants assurent ensemble la gestion de leur maison, tant sur le plan matériel que dans les aspects de la vie en communauté. Dans cet habitat groupé participatif, les habitants combinent vie privée, vie en groupe et ouverture vers le monde extérieur. Chaque maison locale est une association à but non lucratif indépendante, accompagnée par l'association Abbeyfield dont elle est membre* ».

Plus d'informations : <https://www.abbeyfield.be/home>

En pratique, l'asbl Abbeyfield aide les habitants dans la définition de leur projet, la création d'une asbl, la gestion des relations avec le propriétaire, le suivi social, la recherche d'aides auprès de la Wallonie...

1.2. Questions et échanges



Quelles sont les attentes par rapport à la CLDR ?

L'objectif est d'abord d'informer les membres de la CLDR de cette initiative, tout comme cela a été le cas avec le Collège communal, la Commission consultative des aînés...

Il s'agit aussi de voir si la CLDR souhaite s'impliquer, contribuer à la réflexion.

Et les membres de la CLDR peuvent relayer le projet vers des partenaires financiers, politiques, institutionnels...



Qui va financer ce projet ?

C'est un point crucial et qui n'est pas encore tranché. Les sources de financement des autres projets Abbeyfield sont assez variables : investisseur privé, commune (avec subsides), logements sociaux, partenariat public – privé, mécénat... Par la suite, le projet doit être autoportant, chaque résident payant une location pour son logement.

Mais, le groupe de réflexion actuel n'a pas de statut pour négocier un financement, ni les compétences pour préciser le montage financier idéal.



Quel sera le cadre juridique ?

Dans le cadre des projets Abbeyfield, il s'agit d'une asbl. Elle est composée des habitants, de volontaires locaux, d'un représentant de l'asbl Abbeyfield, de l'éventuel propriétaire...

Mais, une autre solution serait de créer une coopérative... Cela reste à discuter.



Que se passe-t-il si un habitant devient moins autonome ?

En fonction de l'état de santé de la personne, de ses souhaits..., le groupe (l'asbl) décidera jusqu'où il peut soutenir la personne malade. Mais, il y a effectivement des limites et à un moment donné, la personne devra peut-être intégrer une maison de repos et de soin.



Pourquoi ne pas débiter par un projet plus petit ?

Le projet pourrait se limiter à une simple colocation dans une grande maison ou à un habitat kangourou... Mais, pour un projet vraiment solidaire et convivial, il faut un certain nombre de participants.



Des projets de ce type se développent-ils en Wallonie ?

Le site de l'asbl Abbeyfield répertorie plusieurs projets.

La commune de Libin prépare un projet avec Idelux Projets Publics. Il prévoit un ilot central avec douze logements de plein pied (gérés par le CPAS), un lotissement de huit logements consacrés à de l'habitat partagé ou communautaire (via un partenariat public-privé) et un lotissement de 10 logements (gérés par le privé mais réservés aux seniors).

A Vitruval (Fosses-la-Ville), un habitat vient d'être inauguré dans une ancienne ferme.



Ne faudrait-il pas commencer par une étude socio-culturelle pour voir qui est intéressé ?

Effectivement, une étude de marché permettrait de clarifier les besoins. Néanmoins, la commune de Rochefort compte environ 2.500 personnes de plus de 65 ans... et le projet vise 10 personnes ! Par ailleurs, les délais entre l'étude et l'inauguration du projet risquent d'être longs ; certaines personnes ne seront plus intéressées et d'autres arriveront dans la tranche d'âge...

1.3. Suites à apporter



La CLDR propose de créer un groupe de travail sur le sujet pour continuer à approfondir le projet.

En fonction de l'évolution des réflexions, la CLDR pourrait proposer à la commune de Rochefort d'activer une ou plusieurs fiches du PCDR (logement, activités aînés...).

2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 février 2024**

En fin de compte-rendu, la liste des présents et excusés était datée du 12 décembre 2023. Il s'agissait évidemment du 19 février 2024, mais les personnes reprises correspondaient bien à la réunion du 19 février. La FRW s'excuse de cette erreur.



Moyennant cette correction, le compte-rendu de la réunion de CLDR du 19 février 2024 est approuvé.

3. **Présentation de l'état d'avancement des projets**

3.1. L'aménagement des entrées de villages

A la dernière réunion de CLDR, il avait été proposé d'abandonner le placement des totems et de se limiter aux aménagements de sécurité sur les 12 voiries communales. Lors de sa réunion du 18 mars 2024, le Collège communal a validé cette formule. L'auteur de projet, le Service Technique Provincial, a alors pu clôturer le projet définitif.

Le projet est estimé à 206.320,50 € (honoraires et TVA compris), soit 123.792,30 € à charge du développement rural (60%) et 82.528,20 € à charge de la commune.

Le SPW a rédigé une convention-réalisation sur base de ces montants et, le 29 avril 2024, le Conseil communal l'a approuvée.

Il faut maintenant obtenir l'accord de la Ministre Tellier avant de pouvoir lancer la procédure de marché public.

3.2. La création d'un atelier rural à Préhyr

La convention-réalisation a été approuvée par le Gouvernement wallon le 20 décembre 2023 (510.000 € de subsides du développement rural sur un budget global de 896.073 €). La Commune a lancé le marché public le 15 avril, avec réponse pour le 14 juin.

Le marché est organisé en 5 lots :

- Gros œuvre et parachèvements
- Menuiseries extérieures
- Installations électriques
- Installations sanitaires et chauffage/ventilation
- Chambre froide

Le début des travaux est donc envisageable à l'automne, voire début 2025.



La CLDR va pouvoir, en parallèle, commencer à réfléchir à la rédaction du contrat de location de l'atelier rural.

3.3. La création de logements « tremplin » et d'un local de rencontre et de service à Laloux

Comme le budget a augmenté par rapport à l'estimation initiale, le dossier est repassé par le Conseil communal, qui a donné son accord lors de sa séance du 25 mars 2024. A ce stade, les estimations sont les suivantes :

- Logements :	412.150 € HTVA	soit 436.879 € TVAC (6%)
- Local de rencontre :	166.625 € HTVA	soit 201.616 € TVAC (21%)
TOTAL :	578.775 € HTVA	soit 638.495 € TVAC
+ honoraires... (10 %)		soit 63.849 € TVAC
TOTAL général :		702.344 € TVA et honoraires compris

Ces chiffres restent évidemment des estimations, à confirmer lors de l'ouverture des soumissions.

Au niveau du financement (TVAC) :

- UREBA devrait apporter environ 100.000 €.
- L'intervention du développement rural est de 281.506 €. Comme le budget a augmenté, cette intervention peut être majorée (de maximum 20%), soit 337.807 €.

La part communale à financer est donc d'environ 264.537 €.

Mais, cet investissement va aussi générer des recettes pour la commune.

L'auteur de projet, M. Colson, finalise le projet définitif et prépare le dossier de demande de permis d'urbanisme.

3.4. Nouvelles demandes de conventions

Deux demandes de conventions sont initiées :

- Aménagement des abords de l'atelier rural de Préhyr
- Aménagement du tronçon de voie lente près de la ferme de Jambjoûle

L'Administration du développement rural a validé les deux demandes et a rédigé les conventions-faisabilité. Le Conseil communal les a approuvées le 29 avril 2024. Il faut maintenant attendre la signature de la Ministre.

4. **Présentation de l'état d'avancement des groupes de travail**

4.1. Groupe de travail Nature

Les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2023 sont en cours de concrétisation :

- Au secours des batraciens (690 €)
- Panneau didactique sur les castors à Laloux (470 €)
- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2000 €)
- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1700 €)
- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5030 €)
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2000 €)

Lors de ses dernières réunions, le groupe de travail a planché sur l'appel 2024, dont les projets doivent être rentrés pour le 31 mai. Plusieurs idées se précisent :

- Préservation du lucane cerf-volant, par l'installation d'incubateurs
- Installation de nichoirs, pour le torcol fourmilier...
- Ajout de pastilles avec un QR-code sur les panneaux d'information relatifs à la biodiversité, pour renvoyer vers un site plus complet
- Trame noire, via l'adaptation de l'éclairage de bâtiments
- Malle pédagogique sur le castor
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2025
- ...



La distribution d'arbres en 2024 se tiendra à nouveau à l'école du Centre (lieu central, facile d'accès, avec parking, disposant d'un préau en cas de pluie...). Ne serait-il pas possible d'envisager aussi des distributions dans les villages, en complément ?

4.2. Groupe de travail Patrimoine

Dans son budget 2024, la Commune a prévu un article (29.000 €) pour la restauration du petit patrimoine. Les éléments prioritaires sont ceux du petit patrimoine hydraulique qui avaient fait l'objet d'une étude sanitaire. Il faut donc rédiger un cahier des charges, obtenir des remises de prix et introduire une demande de subside auprès de l'Agence Wallonne du Patrimoine.

A part via quelques valeureux passionnés, l'inventaire du petit patrimoine ne progresse plus guère. Il y a de nombreuses informations à encoder dans Bibliotheca, des uniformisations à faire dans les fiches... mais il manque des personnes pour s'en occuper.

Comme chaque année, la Province de Namur a lancé son appel à projet (aide de 500 à 2.500 € par projet) pour une valorisation du petit patrimoine. Cet appel a pour objectifs de soutenir les projets en lien avec :

- La réalisation d'inventaires du petit patrimoine
- La formation à la réalisation d'inventaires du petit patrimoine
- La valorisation des inventaires du petit patrimoine
- La réalisation d'études sanitaires d'un ou plusieurs biens inventoriés

Pour relancer l'inventaire, la FRW propose de réfléchir à l'engagement d'étudiants. Il s'agirait surtout d'un travail d'encodage, voire de terrain sur des zones à déterminer.

Le travail étudiant est éligible, mais la Province privilégie les projets participatifs. Il faut donc argumenter :

- D'une part, ce projet s'inscrit dans un processus. L'inventaire est déjà bien lancé, il y a eu une formation, des études sanitaires...
- D'autre part, le travail proposé aux étudiants pourrait faire l'objet d'un projet intergénérationnel, avec les aînés qui connaissent bien le patrimoine mais moins le support informatique.

Le dossier est à déposer pour le 15 juin 2024 avec choix des projets en septembre 2024 et mise en œuvre avant le 31 décembre 2025.

Qu'en pense la CLDR ? Comment mettre en place ce projet ?



A Beauraing, un travail d'inventaire au sein des églises de la commune a été réalisé grâce à des étudiants engagés pour la cause. Ces étudiants étaient accompagnés de férus d'histoire locale et de membres des Fabriques d'église. Ce travail intergénérationnel et collaboratif s'est avéré fructueux et pourrait être une source d'inspiration pour la poursuite de l'inventaire du petit patrimoine rochefortois.



La CLDR estime que cette piste est intéressante à condition de bien encadrer les étudiants et de mobiliser les personnes ressources locales. La FRW et la Commune vont voir ensemble comment répondre adéquatement à cet appel à projets.

En attendant, le groupe ne s'est plus réuni depuis quelques mois, mais le retour du beau temps va permettre de poursuivre l'inventaire... et l'encodage !

5. Divers

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort fête ses 30 ans et s'est associé avec Natagora-Famenne pour fêter la nature :

- Vendredi 17 mai : journée avec les écoles communales, à Préhyr
- Samedi 18 mai :
 - o 7h00 : « l'aube des oiseaux », promenade de 1h30 à la découverte des oiseaux
 - o Après-midi : expositions avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...) et avec des photos du Festival International Nature Namur (FINN) (sélection de photos du concours de 2023)
 - o A 19h30 : projection de 4-5 films amateurs du FINN 2023 avec les réalisateurs présents sur scène, puis projection du film « l'Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

Inauguration du sentier de balade au Bois de la Héronnerie à Lessive



Ce projet a été financé dans le cadre de BiodiverCité et sera inauguré le dimanche 26 mai de 14h à 18h.

Des guides et des animateurs nature seront présents pour expliquer la biodiversité aux participants à la balade, dans la réserve naturelle de Basse Wimbe. Il y aura quelques stands fixes sur la première partie du parcours.

Nouveau Code wallon du Patrimoine

La FRW, via son équipe ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine), organise des séances d'informations sur la révision du Code wallon du Patrimoine, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er juin 2024.

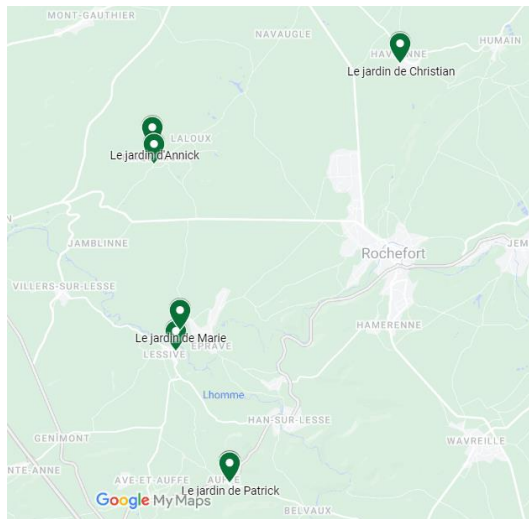


Une soirée d'information se tiendra à Grune (Nassogne), le mardi 4 juin.

Les personnes qui souhaitent recevoir un mail d'information sont invitées à s'inscrire. Si vous n'étiez pas présent(e) à la réunion mais que vous désirez avoir l'info, merci de contacter la FRW.

Jardins ouverts du Réseau Nature (NATAGORA)

Le weekend du 1 et 2 juin 2024, les membres du Réseau Nature ouvrent gratuitement les portes de leurs jardins naturels partout en Wallonie et Bruxelles. Il est ainsi loisible de visiter ces espaces verts privés, d'échanger avec leurs propriétaires et de découvrir, sur le terrain, les aménagements propices à la biodiversité au jardin. Quelques jardins rochefortois seront ouverts à cette occasion, dont celui de l'ancien presbytère de Laloux :



Certains jardins proposent des animations à l'intention des visiteurs. Pour planifier vos visites et découvertes, vous trouverez plus d'informations sur le site du Réseau Nature de Natagora : <https://reseaunature.natagora.be/weekend-jardins>

L'église de Rochefort fête ses 150 ans !

C'est l'occasion de (re-)découvrir cet édifice riche de trésors patrimoniaux en tous genres. Des expositions s'y tiendront, pour l'occasion, entre le 1^{er} juin et le 8 septembre.

Les week-ends des 1^{er} et 2 juin et des 7 et 8 septembre, des visites guidées y seront proposées.

<https://openchurches.eu/fr/evenements/maison-de-dieu-maison-des-hommes-150-ans-dhistoire>

Pour la FRW,

Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET

Présents le 13/05/24 :

- Yvon Herman, Françoise Lebeau, Marc Bievet, Alain Brohet, Éric Desantoine, Jean-Luc Fivet, Alain Henrard, Éric Jeanbaptiste, Marc Laroche, Marc Libert, Marie-Claire Lothaire, Annick Louis, Bénédicte Pirson et Amaël Poulain, Membres de la CLDR ;
- Anne Jacques et Jean Vander Elst, invités pour le projet « habitat solidaire » ;
- Margaux Keller, employée communale en charge du développement rural ;
- Marie Goovaerts et Alain Jacquet, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 13/05/24 :

- Bernard Convié et André D'Ocquier, Membres de la CLDR.



CLDR DE ROCHEFORT

COMPTE-RENDU DE LA 9^E RÉUNION DU GT NATURE

Préhyr, le 15 février 2024

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : s'assurer de la clôture des projets BiodiverCité 2021 et 2022 et initier les projets 2023, lancer une première réflexion sur les projets BiodiverCité 2024, voir les collaborations à tisser avec d'autres initiatives.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Renvoyer à Vincent la déclaration de créance pour les nichoirs à cincle plongeur	Dès que possible	Stéphanie
Clarifier la procédure pour les déclarations de créance des porteurs de projets	Dès que possible	Vincent et la FRW
Rentrer les déclarations de créance des appels à projets BiodiverCité 2021 et 2022 au SPW	Avant le 1 ^{er} mars 2024	Vincent
Vérifier la présence de castors à Laloux (cf. panneau à placer)	Pour la prochaine réunion	Annick
Organiser une visite à Lavaux lors du nettoyage de l'étang	Juin – juillet selon évolution des travaux ?	Patrick et FRW
Vérifier que les abeilles solitaires sont encore présentes à l'Athénée	Dès que possible	Vincent et les guides nature intéressés
Interroger le SPW sur les choses à faire en faveur du Lucane Cerf-volant	Pour la prochaine réunion Dès que possible	Vincent
Vérifier que Natagora réalise une aire d'observation près de Behotte	Pour la prochaine réunion	Annick
Estimer le coût d'aménagement de la « baraque en brique » et le phasage possible	Pour la prochaine réunion	Michel
Contacteur Valentine Capelle pour voir où en est la réflexion par rapport à l'échelle à poissons au bief d'Eprave	Pour la prochaine réunion	Stéphanie

Légende :

- Validation, décision
- Commentaires, échanges, discussions

- Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
- Date de prochaine réunion

Marie Goovaerts accueille les participants à cette réunion du groupe de travail Nature. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Clôture des projets BiodiverCité 2021 et 2022

Les déclarations de créance des appels à projets BiodiverCité 2021 et 2022 doivent être rentrées au SPW pour le 1er mars 2024 ; Vincent est sur la balle ! Cela concerne les projets suivants :

Pour BiodiverCité 2021 :

- Renouvellement des barrages pour les batraciens et pose de panneaux didactiques pour la protection des batraciens (2250 €) : projet terminé (Patrick a des infos si nécessaire).
- Nichoirs à cincle plongeur (1050 €) : après une première phase (8 nichoirs), le Contrat de Rivière Lesse a commandé 18 nichoirs au Truskin, en décembre 2023 (dans le cadre d'une commande groupée pour plusieurs communes). Ils seront placés fin février (sur 14 sites), en collaboration avec le Service Technique Communal.
 Par sécurité, Stéphanie renverra la déclaration de créance à Vincent ainsi que les dernières photos, à joindre à la déclaration de créance.
- Projet de verger et de prairie fleurie à l'école de Villers-sur-Lesse (3170 €) : en août 2023, il ne restait qu'à semer, ce qui a été fait. La cabane en saule a belle allure et est fort appréciée.
- Plantation d'une haie double rang à Auffe et achat de plants de haie double rang (2320 €) : projet terminé (près de la chapelle de Auffe et du terrain de pétanque).
- Installation d'un panneau didactique dans la lutte contre les espèces exotiques invasives près du terrain de football de Rochefort (500 €) : le panneau est placé au Parc des Roches, près d'une tache de renouées (qui avaient été arrachées mais reprennent). Mais, le panneau est-il assez visible ?
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2022 (2000 €) : projet terminé.

Pour BiodiverCité 2022 :

- Aménagement de 3 bâtiments désaffectés pour les chauves-souris (4160 €) : projet terminé. Il s'agit d'anciens réservoirs ou captages communaux et les travaux ont été réalisés par le Service Technique Communal à l'automne 2023. Par la suite, il faudra faire des comptages pour vérifier que le projet a atteint ses objectifs.
- Projet de création d'un sentier forestier sur une parcelle communale au Bois de la Héronnerie à Lessive (1210 €) : ce projet évite de traverser la réserve naturelle voisine.
 - Info de Patrick Lighezzolo : le projet est terminé et la facture totale a été envoyée par la Calestienne. L'inauguration de cette nouvelle balade se fera le dimanche 26 mai 2024 en collaboration avec les Naturalistes de la Haute Lesse, le Comité des citoyens de Lessive et le Pré Mobile.
 - Comme le budget initial a été un peu dépassé, la Régionale Natagora Famenne financera les panneaux qui agrémenteront le tronçon dans la réserve naturelle de Basse Wimbe.
 - De son côté, Vincent se charge d'introduire la demande de pose d'un panneau routier d'interdiction à l'entrée du chemin public qui mène au centre de la réserve.

- Restauration du jardin de l'ancien presbytère de Laloux (4567 €) : le projet vise la restauration de ce jardin dévasté par la tempête de juin 2021, notamment la plantation de haies et de fruitiers, la création d'un pré de fauche... Annick explique que le projet a pris du retard notamment à cause des travaux de l'église (et des matériaux stockés sur le site). Mais, les choses avancent : le gyrobroyage est fait, des plantations de haies et fruitiers sont réalisées... Par contre, la procédure financière n'est pas claire : le comité local a payé les travaux, mais c'est la Commune qui reçoit le subsid... d'où refacturation...



Il faut préciser la bonne manière de procéder dans la perspective de futures collaborations.

- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2023 (2000 €) : Vincent explique que l'animation prévue durant la semaine (conférence sur les chouettes et rapaces nocturnes) n'a pas rassemblé beaucoup de participants. Par contre, 3 à 400 personnes sont venues chercher des plants (10 essences différentes) et tout est parti ! Elles pouvaient aussi visiter des stands (dont celui du BEPN sur le tri...) et contribuer au chantier participatif à Laloux l'après-midi. Le site de l'école était un bon choix, pratique et bien situé.

2. Mise en œuvre des projets de BiodiverCité 2023

Via l'Arrêté ministériel du 20 novembre 2023, la commune a un accord de financement pour :

- Au secours des batraciens (690 €) → malle pédagogique : voir avec Robert (STC), en partenariat avec le pôle Râinne de Natagora. Le Contrat de Rivière Lesse est aussi intéressé par l'utilisation de cet outil pour ses animations.
- Panneau didactique sur les castors à Laloux (470 €) : les castors ont colonisé une ancienne pessière ravagée par la tempête de 2021 et propriété de la Donation Royale. Annick a placé un piège photo pour tenter de vérifier que les castors sont toujours bien présents. Si c'est le cas, il s'agira de créer le panneau, en collaboration avec le Contrat de Rivière Lesse et le groupe de travail.



NDLR : Le piège photographique atteste bien la présence des castors sur le site. Le travail de réalisation du panneau peut donc débuter 😊.

- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2000 €)
 - o Info de Patrick Lighezzolo : des contacts ont été pris avec des spécialistes (scientifiques du SPW-DEMNA, pisciculteurs) pour réfléchir à la meilleure manière de procéder. Un planning est défini mais pas encore validé avec les premières interventions en fin de printemps - début d'été 2024.



Ce serait intéressant d'y organiser une visite avec le Groupe de travail.

- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1700 €) : Vincent s'occupe du projet. Des plantations auront lieu à l'automne en collaboration avec Natagriwal. Un poste d'observation des oiseaux est également prévu.
- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5030 €)
 - o Info de Patrick Lighezzolo : pour la préservation des pelouses calcicoles au Rocher Serin (RND du Belvédère d'Han-s-Lesse), une coordination avait eu lieu en 2022 entre les élus locaux, le Geopark Famenne-Ardenne, le DNF et Natagora. L'idée est de préserver les zones sensibles qui sont piétinées par les visiteurs du site. Pour info, l'asbl Ardenne & Gaume porte aussi un tel projet à la RNA Furfooz et à Nismes avec le Parc National d'ESM.

- Les participants proposent de mettre en place un dispositif pour évaluer l'impact de l'aménagement (piquets et corde basse), par exemple des inventaires de placettes de part et d'autre de la corde (principe de l'enclos – exclos).
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2000 €)



Les participants à la réunion proposent que l'on fasse plus de publicité des actions menées dans ce cadre. On pourrait effectivement faire connaître à un public élargi la malle pédagogique, les activités proposées dans le cadre de la distribution d'arbres, les plantations en milieux scolaires... La télé locale pourrait être sollicitée.

3. Futur appel à projets BiodiverCité 2024

Principes :

- L'appel à projets n'a pas encore été lancé, mais il devrait s'organiser sur les mêmes bases (postes éligibles) que les autres années. Si le dépôt des dossiers reste au 31 mai, il convient d'entamer les réflexions pour le choix et la définition des projets.
- Par ailleurs, la Wallonie a octroyé à chaque commune un droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes. Pour Rochefort, le montant est de 47.757 € (valable jusqu'au 31 décembre 2027). Pour les projets de plantations, il faut donc privilégier ce droit de tirage plutôt que BiodiverCité.

Projets en réserve :

- La FRW a rassemblé les idées de projets émises lors des différentes réunions du Groupe de travail. Ce document, complété par les réflexions des participants, est en annexe.
- Les participants passent les projets en revue et font un premier tri. Cette liste est évidemment à compléter par de futurs projets issus des idées de chacun.

Projets envisagés pour BiodiverCité 2024 – Premières réflexions

- Panneau didactique sur les abeilles solitaires : Vincent a constaté la présence d'abeilles solitaires dans les pelouses de l'Athénée à Rochefort. La proposition est d'installer un panneau didactique près de l'Athénée, qui est un lieu fort fréquenté. Il s'agirait aussi de sensibiliser les responsables de la tonte des pelouses et les élèves qui fréquentent le site.



Mais, il faudrait d'abord vérifier que la présence des abeilles est toujours avérée.

- Préservation du Lucane Cerf-volant : il s'agit du plus grand coléoptère présent en Wallonie (jusque 7 cm !). Il apprécie les bois en décomposition, comme les vieilles souches d'arbres. Cette espèce est devenue rare, mais il existerait un potentiel de préservation à Rochefort (du côté de Lavaux). Le projet consisterait à aménager des gîtes (souches avec des trous calibrés) et à organiser une campagne de mesure. Une information plus précise au groupe de travail serait intéressante aussi.
- Aménagement de la « Baraque en briques » sise près du zoning de Rochefort : ce projet consiste en l'aménagement de ce bâtiment communal – à l'état de chancre actuellement – pour qu'il serve de refuge à différentes espèces : chauves-souris, lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ... Les travaux pourraient être réalisables par les ouvriers communaux. Dans ce projet-ci, l'aide de Plecotus serait également sollicitée sur la façon d'aménager le bâtiment afin qu'il puisse être accessible à un maximum d'espèces. Le budget risque d'être assez élevé pour BiodiverCité ; il faudrait voir si un phasage des travaux est possible.
- Installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queues à front blanc, les torcols fourmiliers et pour les chauves-souris : ces espèces sont menacées mais ont été identifiées sur le territoire rochefortois.

Selon les avis d'experts ornithologiques (en 2023), il est trop tard pour le moineau friquet qui ne serait plus présent que dans deux zones potentielles.

En 2023, Patrick a rédigé une fiche pour l'implantation de nichoirs pour les torcols fourmiliers et rougequeues à front blanc. Mais pour qu'elle soit recevable, il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :

- o Expliquer l'état de la population en Wallonie et à Rochefort;
- o Donner le statut de protection de l'espèce ;
- o Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront installés les nichoirs.

Ajouter la chouette effraie à cette approche.

Le martinet noir est aussi une espèce en danger. Il niche dans les interstices des murs et trouve de moins en moins de sites à cause des travaux d'isolation des bâtiments. Il s'agirait de lui placer des nichoirs spécifiques.

- La réalisation d'une cartographie et un référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité (et ne pas oublier de renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés sur les différents panneaux). Une proposition est d'ajouter un QR-code (via une pastille à coller sur chaque panneau) qui renvoie vers un site général, reprenant toutes les informations.
Une idée est de compléter les panneaux avec un support pour les smartphones, qui devient un point d'observation fixe. Les promeneurs se prennent en photo devant le paysage, la rivière... et envoient leurs photos via le QR-Code... ce qui permet d'avoir de nombreuses photos du site concerné, de son état, de son évolution...
- Les projets concernent surtout la faune, mais la flore et la fonge rochefortoises comptent aussi des espèces emblématiques, comme l'anémone pulsatille ou certaines orchidées. Ce serait intéressant d'en tenir compte dans le contenu des panneaux didactiques.

En conclusion, cette réflexion est une première approche par rapport aux projets à rentrer dans l'appel BiodiverCité 2024. Il faudra les étoffer, vérifier la faisabilité... et dans doute faire des choix. Et la porte reste ouverte à de nouvelles idées !

4. Autres projets « nature » et divers

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort aimerait développer la thématique « nature » dans les prochaines années et débute en 2023 avec une décentralisation du Festival International Nature Namur, en mode « léger » :

Des expositions, vernissage le samedi 18 mai 2024

- Une expo avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...)
- Une expo photos du FINN avec une sélection de photo du concours de 2023

Des projections de films le samedi 18 mai à 19h30 :

- Une sélection de 4-5 films amateurs de 2023 avec les réalisateurs présents sur scène
- La projection du film « l'Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

+ La projection du film « Naïs au pays des loups » le mercredi 22 mai à 14h00 dans le cadre des cinédis.

Ça pourrait évidemment être un bon moment pour une communication du GT Nature sur ses activités, les projets réalisés et à venir, un appel à participation...

Journées de l'Eau

Stéphanie remet aux participants le programme préparé par le Contrat de Rivière Lesse et qui s'étend sur la seconde quinzaine de mars. Toutes les activités sont gratuites, mais il faut réserver.



A noter le dimanche 24 mars, la balade tout public guidée par Éric Desantoine.

Festival « A Travers Champs »

Rochefort vibrera cette année encore au rythme de la ruralité et de l'agriculture. Dans le cadre de ce festival, les projections seront proposées au CCR du vendredi 8 au dimanche 10 mars, avec notamment un film sur la réintroduction du castor.

Pour plus d'infos : www.festival-atraverschamps.be

Deux expositions seront également présentées en lien avec la thématique.



Enfin, le spectacle « Hors sol » ou les tribulations d'un groupe de citoyen.ne.s opposé.e.s à un projet mégalopole se tiendra le mercredi 13 mars à 18h30. Il sera précédé d'une table ronde dès 17h. L'invitation est annexée au présent compte-rendu.

Divers...

- Vincent recherche des agriculteurs intéressés par la plantation de haies mitoyennes au bord de chemins communaux. N'hésitez pas à faire passer le message.
- A Han-sur-Lesse, les peupliers en bord de Lesse ont été abattus. Il faudrait replanter (des saules, des aulnes...) pour soutenir les berges, mais le cours d'eau est géré par la Région.
- Pourquoi ne pas remettre en fonctionnement les anciens points de distribution d'eau (fontaines, puits...) ? Le groupe de travail patrimoine a encodé une série d'éléments, mais la remise en fonction n'est pas envisagée pour des raisons budgétaires (voir <https://bibliotheca.rochefort.be/>).

Au niveau du référencement de points d'eau potable, il existe le site <https://eaupotable.info/fr/be-belgique> créé par un habitant de Wanlin. La cartographie permet de voir les points d'eau disponibles dans un périmètre choisi.

- La passerelle sur la Wimbe, entre Lessive et Villers-sur-Lesse, cherche un financement d'environ 35.000 €.

Pour conclure, la FRW remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :
Alain Jacquet et Marie Goovaerts
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

Présents :

- Éric DESANTOINE, Thibault VOGLAIRE, André D'OCQUIER, Daniel TYTECA, Michel PERET (DNF), Annick DE CLERCK, Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse), Marc BIEVET, Marie-Claire LOTHAIRE, Sylvie BERTRAND et Yolande COLLARD ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Marc LAROCHE, Vincent JACQUES, Simon LOOP (Kick) et Quentin SMITS.

Annexe : BiodiverCité 2024 – Idées de projets

- Abeilles solitaires : Vincent a constaté la présence d'abeilles solitaires dans les pelouses de l'Athénée à Rochefort. La proposition est d'installer un panneau didactique près de l'Athénée, qui est un lieu fort fréquenté. Il s'agirait aussi de sensibiliser les responsables de la tonte des pelouses et les élèves qui fréquentent le site. Mais, il faudrait d'abord vérifier que la présence des abeilles est toujours avérée.
- Préservation du Lucane Cerf-volant : il s'agit du plus grand coléoptère présent en Wallonie (jusque 7 cm !). Il apprécie les bois en décomposition, comme les vieilles souches d'arbres. Cette espèce est devenue rare, mais il existerait un potentiel de préservation à Rochefort (du côté de Lavaux). Le projet consisterait à aménager des gîtes (souches avec des trous calibrés) et à organiser une campagne de mesure. Une information plus précise au groupe de travail serait intéressante aussi.
- Développement de la « Trame Noire » : la diminution de la pollution lumineuse peut s'envisager par l'extinction de l'éclairage public durant certaines heures (à Rochefort, cela a permis de diminuer de moitié la consommation d'électricité pour ce poste) ou par le remplacement des luminaires (par des LED qui permettent de focaliser la lumière sur un angle beaucoup plus réduit). La commune de Rochefort a répondu à un appel à projets spécifique. En fonction du résultat, on verra si BiodiverCité doit être sollicité.
- Développement d'éco-pâturage le long du Ravel pour l'élimination de la renouée du Japon.
- Aire d'observation près du RAVeL : il faudrait dégager environ 6 mètres sur le côté du RAVeL et créer une avancée vers une mare. Cela permettrait d'avoir une vue sur la réserve naturelle de Behotte et le gîte à chauves-souris (qui appartiennent à Natagora). Des panneaux pourraient sensibiliser aux batraciens et aux reptiles, expliquer le gîte et les résultats obtenus...
Natagora a obtenu un subside pour réaliser des aménagements dans les réserves naturelles de Famenne. Cette aire d'observation serait réalisée dans ce cadre (à confirmer).
- Aménagement de la « Baraque en briques » sise près du zoning de Rochefort : ce projet consiste en l'aménagement de ce bâtiment communal – à l'état de chancre actuellement – pour qu'il serve de refuge à différentes espèces : chauves-souris, lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ... Les travaux pourraient être réalisables par les ouvriers communaux. Dans ce projet-ci, l'aide de Plecotus serait également sollicitée sur la façon d'aménager le bâtiment afin qu'il puisse être accessible à un maximum d'espèces. Le budget risque d'être assez élevé pour BiodiverCité ; il faudrait voir si un phasage des travaux est possible.
- Plantation d'arbres fruitiers : sur terrain communal, l'idée serait de planter des fruitiers (pommiers hautes tiges). L'intérêt des fruits n'est plus à démontrer et, pour aller plus loin, on pourrait envisager de faire, à terme, presser les fruits pour que le jus puisse bénéficier à la collectivité. On pourrait coupler cette plantation à l'action « Une naissance, un arbre ». A voir via le droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes.
- Installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queue à front blanc, les torcols fourmiliers et pour les chauves-souris : ces espèces sont menacées mais ont été identifiées sur le territoire rochefortois.
Selon les avis d'experts ornithologiques (en 2023), il est trop tard pour le moineau friquet qui ne serait plus présent que dans deux zones potentielles.
En 2023, Patrick a rédigé une fiche pour l'implantation de nichoirs pour les torcols fourmiliers et rougequeue à front blanc. Mais pour qu'elle soit recevable, il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :
 - o Expliquer l'état de la population en Wallonie et à Rochefort;
 - o Donner le statut de protection de l'espèce ;
 - o Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront installés les nichoirs.

- Aide à la réintroduction de la cigogne blanche sur le territoire rochefortois : installer des plateformes de nidification dans un rayon de 2 km autour du Domaine des Grottes. Le nombre est à définir ainsi que le coût mais le Domaine est en train d'en installer sur son site et pourra servir d'appui dans le projet. En 2023, la volonté du Groupe de Travail est de, d'abord, laisser le Domaine des Grottes installer ses plateformes. Une fois celles-ci en place, il sera encore temps d'envisager l'implantation de plateformes complémentaires.
 - Lutte contre le frelon asiatique / action de protection des abeilles : la commune a passé un marché avec une entreprise pour la destruction des nids. Mais, ne faut-il pas mettre en place d'autres mesures (inventaire...) ? À murir.
 - Aménagement de la porte de la grotte de Lamsoul (Jemelle) en vue de permettre l'accueil des chauves-souris. Il faudrait voir avec l'asbl Plecotus : ils peuvent apporter leur aide à ce niveau et disposent même de budgets pour ce genre d'aménagements.
 - La création de prairies fleuries et/ou bandes fleuries : cela nécessite d'être réfléchi. En effet, placer une bande fleurie en bord de route, c'est condamner les insectes parce qu'ils se feront aussitôt attraper par les voitures... Il faut donc réfléchir à l'implantation en toute connaissance de cause. Dans ces endroits, on pourrait limiter les fauchages. Le choix se poserait prioritairement sur des espaces publics mais on pourrait également proposer aux particuliers de réaliser ces aménagements dans une partie de leur jardin. Ce projet doit être mûri et pourra se faire également dans la lignée d'une des projets soutenus par le budget participatif de Rochefort concernant la visite de jardins privés « témoins » (projet proposé par « Le Pré Mobile »).
 - Réaliser un cadastre des espèces protégées sur les bords des routes de l'entité serait intéressant pour que, à terme, chacun – résidant comme touriste – puisse prendre conscience de la richesse de l'environnement rochefortois. En parallèle à ce projet, le fauchage tardif et plus parcimonieux selon les sites et les espèces présentes pourrait être appliqué.
 - Echelles à poissons : 4 sites identifiés. Ce projet émane d'une réflexion posée par les sociétés de pêche et relayée par le CRLesse.
 - Le GT garde bien à l'esprit un travail à réaliser en collaboration avec l'OT afin de faire connaître, sur carte, les points d'intérêts « nature » et, pourquoi pas, pour aller plus loin, intégrer ces points dans des circuits de promenade.
 - La réalisation d'une cartographie et un référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité (et ne pas oublier de renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés sur les différents panneaux).
 - L'importance d'une bonne communication autour des activités liées à la biodiversité en général et à BiodiverCité en particulier. Le GT émet le souhait de faire connaître les actions et les investissements publics réalisés au bénéfice de la biodiversité et, plus largement, de la Nature
- + Droit de tirage pour la plantation de ligneux indigènes : 47.757 € (pour le 31 décembre 2027)
- Réhabilitation du sentier n°17 sur Forcée (jonction entre la rue Fontenale et la rue St-Wilibroodt), environ 300 m
 - Restauration du sentier (300 mètres) reliant Jamblinne à Jambjoule
 - ...



CLDR DE ROCHEFORT

COMPTE-RENDU DE LA 10^E RÉUNION DU GT NATURE

Préhyr, le 17 avril 2024

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : s'assurer de la bonne mise en œuvre des projets BiodiverCité 2023 et poursuivre la réflexion pour l'appel à projet BiodiverCité 2024.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Contacteur Robert ou Dimitri Arianoff pour voir où en est le projet « au secours des batraciens »	Avril 2024	Vincent
Contacteur Annick pour voir où en est le projet de panneau « castor »	Avril 2024	FRW
Associer Quentin aux discussions sur la vidange de l'étang à Lavaux	Avril 2024	Patrick
Organiser une visite de l'étang une fois à sec	En fonction du timing	Patrick - FRW
Interroger Thibaut Gheysen pour voir où en est le projet de préservation du Belvédère	Avril 2024	Michel
Transmettre les informations à Vincent sur le papillon de nuit rochefortois	Prochainement !	Patrick
Envoyer à Vincent des propositions de sites pour les incubateurs de lucanes	Très rapidement !	Groupe de travail
Interroger Thibaut Gheysen sur le devenir de l'étang près des anciens barbecues de Buissonville	Mai 2024	Michel
Repérer un projet « trame noire » qui pourrait rentrer dans BiodiverCité	Mai 2024	Vincent
Inaugurer le sentier au bois de la Héronnerie à Lessive	26 mai 2024	Groupe de travail
Inscrire ce sentier pour les prochains « trophées BiodiverCité »	Juin 2024	Vincent

Légende :

-  Validation, décision
-  Commentaires, échanges, discussions
-  Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
-  Date de prochaine réunion

Alain Jacquet accueille les participants à cette réunion du groupe de travail Nature. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Mise en œuvre des projets de BiodiverCité 2023

Les déclarations de créance de l'appel à projets BiodiverCité 2023 doivent être rentrées au SPW pour le 1er mars 2025. Cela laisse évidemment de la marge, mais l'expérience a montré que le temps passe vite ! L'objectif est donc de voir si les différents projets se mettent en place et si le groupe de travail peut apporter son aide.

Les participants passent les différents projets en revue :

- Au secours des batraciens (690 €) : il s'agit de la création d'une malle pédagogique
 - Porteur : Robert (STC) et Dimitri Arianoff (Natagora Famenne)
 - Etat d'avancement : /
 - Remarque : le Contrat de Rivière Lesse est aussi intéressé par l'utilisation de cet outil pour ses animations. Vincent contactera Robert et/ou Dimitri Arianoff pour voir où en est le projet.
- Panneau didactique "Castors" au Ry de Vachaux (470 €) : c'est la conception et le placement d'un panneau didactique.
 - Porteur : comité des villages du Ry de Vachaux (Annick)
 - Etat d'avancement : Annick a placé un piège photo et a pu vérifier que les castors étaient toujours présents sur le site.
 - Remarque : il s'agira de créer le panneau en collaboration avec le Contrat de Rivière Lesse et le groupe de travail. La FRW contactera Annick pour voir où en est le projet.
- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2.000 €) : Patrick avait constaté que l'eau était assez trouble et s'était interrogé sur sa capacité d'accueil pour les amphibiens, les libellules... Le projet vise la vidange d'un des étangs pour permettre la minéralisation des boues et ensuite disposer d'un plan d'eau plus intéressant pour la biodiversité.
 - Porteur : Patrick
 - Etat d'avancement : la date du début de la vidange n'est pas encore fixée (notamment en fonction des précipitations et des périodes de reproduction de certaines espèces). Patrick est en contact avec différents experts ; ça devrait être vers la fin du printemps ou le début de l'été 2024. La durée de mise à sec est difficile à estimer (de quelques mois à un an, voire plus), en fonction de la quantité de boue présente.
 - Remarque : le groupe de travail est intéressé par une visite sur place lorsque la mise à sec sera réalisée. Patrick associera Quentin Smits aux discussions sur les dates et méthodes.
- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1.700 €) : il s'agit de réhabiliter le terrain en vue d'y planter un verger, avec une partie en prairie fleurie.
 - Porteur : Vincent
 - Etat d'avancement : une rencontre avec Natagriwal devrait avoir lieu prochainement pour voir le nombre de fruitiers à planter et les plantations auront lieu à l'automne. Comme à l'école de Villers-sur-Lesse, l'idée est d'avoir un verger et une prairie fleurie tout en gardant les lieux accessibles pour les enfants. Un panneau didactique adapté aux enfants les aidera pour l'observation des nombreux oiseaux déjà présents sur le site. Lors d'une prochaine réunion du groupe de travail, Vincent présentera un plan d'ensemble du site pour que chacun puisse visualiser le projet.

- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5.030 €) : l'objectif est de créer un parcours piéton sécurisé sur 250m (80 poteaux reliés entre eux par une corde de sécurité permanente double rangée). L'idée est de préserver les zones sensibles qui sont piétinées par les visiteurs du site.
 - o Porteur : DNF
 - o Etat d'avancement : /

 Michel interrogera Thibaut Gheysen, chef de cantonnement, pour voir où en est le projet.

 Une coordination avait eu lieu en 2022 entre les élus locaux, le Geopark Famenne-Ardenne, le DNF et Natagora. L'asbl Ardenne & Gaume s'intéresse aussi à ce type de projet pour des réserves naturelles à Furfooz et à Nismes.

 D'autres sites, comme Turmont ou les Grignaux, sont bien connus (notamment pour la présence d'anémone pulsatille) et attirent de nombreux visiteurs. Le site de Turmont est déjà balisé par une corde, mais il figure aussi sur un tracé du trail de Famenne, ce qui implique beaucoup de passages. Il serait donc intéressant d'évaluer le dispositif mis en place au Belvédère et, si l'impact est positif, de le répliquer sur d'autres sites. Un prochain projet pourrait concerner les Grignaux.

 Les participants estiment qu'il est important d'accompagner le dispositif d'un panneau d'information, pour expliquer pourquoi il faut limiter l'accès au site. Le panneau serait en français et en néerlandais, avec un QR-code pour un accès vers d'autres langues.
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2.000 €) : + 2 animations
 - o Porteur : Vincent
 - o Etat d'avancement : comme en 2023, la distribution se déroulera à l'école du Centre, qui a l'avantage d'être facile d'accès (parking gratuit), de disposer d'un préau en cas de pluie... Les associations intéressées pourront y tenir un stand. Lors de la distribution, une animation est envisagée sous la forme d'un « apéro – fresque de la biodiversité » (10 minutes). Un chantier participatif (peut-être avec les scouts) est en discussion. Il faudra aussi prévoir une animation durant la semaine (conférence, balade guidée...).

2. Appel à projets BiodiverCité 2024

L'appel à projets 2024 est sorti vers le 20 mars 2024.

Les objectifs et le mode de fonctionnement restent semblables aux autres années, mais le vademécum 2024 apporte quelques nouveautés, notamment au niveau des dépenses éligibles :

- Dans les aménagements pour la faune, les « nichoirs » deviennent « Gîtes / outils d'analyse » : les « outils d'analyse scientifique de surveillance des espèces avec partage des résultats avec le DEMNA et partenaires BiodiverCité » deviennent éligibles. Par contre, les tours à hirondelles et les caméras pédagogiques ne sont pas éligibles.
- Dans les aménagements pour la faune, une nouvelle rubrique apparaît : écuroduc et crapauduc. L'installation d'écuroduc et crapauduc est éligible si elle est validée par une association ou l'avis d'un expert local.
- Au niveau des semences pour les prairies ou pelouses fleuries indigènes, il faut privilégier les semences reprises sous la charte « Végétal d'ici ».
- Au niveau sensibilisation, les jardins partagés ne sont plus éligibles (mais OK pour les potagers d'école).

Malgré la sortie tardive de cet appel, l'échéance reste bien **le 31 mai 2024**. Les dépenses sont éligibles du 1er janvier 2024 au 1er mars 2026.

D'autres projets vont aussi permettre d'agir en faveur de la nature :

- La commune de Rochefort fait partie des 10 communes wallonnes retenues dans le cadre de l'appel à projets « **Trame Noire** ». Dès lors, elle va bénéficier d'un accompagnement du SPW (Leslie Wilmet) pendant un an. L'idée est de travailler en concertation avec un groupe de citoyens pour choisir les points lumineux à supprimer ou adapter. Le groupe de travail Nature et la CCATM seraient des interlocuteurs privilégiés, en collaboration avec ORES.

La diminution de la pollution lumineuse peut s'envisager par l'extinction de l'éclairage public durant certaines heures ou par le remplacement des luminaires (par des LED qui permettent de focaliser la lumière sur un angle beaucoup plus réduit). Certains points lumineux, sans impact sur la sécurité, pourraient aussi être supprimés (exemple du petit rond-point au bout du zoning). Le RAVeL (côté bibliothèque de Rochefort) bénéficie aussi d'un nouvel éclairage avec détection de passage, mais c'est un projet pilote qui a permis de le financer.



Une espèce de papillon de nuit n'est présente que à Rochefort (pour la Belgique) ; Patrick transmettre les informations à Vincent.

- La Wallonie a octroyé à chaque commune un droit de tirage pour la **plantation de ligneux indigènes**. Pour Rochefort, le montant est de 47.757 € (valable jusqu'au 31 décembre 2027). La commune a déjà plusieurs pistes pour utiliser progressivement cet argent.
- La Wallonie a aussi mis en place un soutien régional aux autorités communales pour la mise en œuvre et/ou le renforcement de projets de **végétalisation à l'échelle de quartier** dans le contexte d'adaptation à la crise climatique. La commune de Rochefort dispose d'un droit de tirage de 104.057 €... mais doit rentrer des projets pour le 30 juin 2024. C'est le service urbanisme de la Ville qui est à la manœuvre.

Au niveau de **BiodiverCité 2024**, la réunion précédente avait permis de faire un premier tri dans les idées ; les participants reprennent ces projets et les approfondissent :

- **Panneau didactique sur les abeilles sauvages** :
 - o Description : conception et placement d'un panneau didactique près de l'Athénée. Il s'agirait aussi de sensibiliser les responsables de la tonte des pelouses (ouvriers de l'athénée et/ou entreprise) et les élèves qui fréquentent le site.
 - o A faire : vérifier la présence des abeilles.



Le site de l'athénée est intéressant pour la sensibilisation car il est fort fréquenté. Mais d'un autre côté, un tiers des espèces d'abeilles recensées en Belgique est présent sur le site du Belvédère !



Le site de l'athénée n'appartient pas à la commune, ce qui va impliquer une convention et donc des démarches compliquées avec la Communauté Française. Les participants estiment donc que ce projet n'est pas prioritaire.

- **Préservation du lucane cerf-volant** :
 - o Description : le lucane est une espèce thermophile qui a besoin de bois mort (souche...) pour tout son stade larvaire. Les inventaires du DEMNA montrent que ce gros coléoptère est présent du côté de Villers-sur-Lesse, Lavaux-Sainte-Anne et Ave. Le projet consisterait à aménager des incubateurs et à organiser une campagne de mesure.
 - o A faire : préciser les aménagements à réaliser, identifier les terrains communaux, voir comment organiser une campagne de mesure
 - o Budget : les participants évaluent de 400 à 500 € par incubateur.



Après discussion, les participants estiment qu'il serait intéressant de varier les implantations des incubateurs. En placer dans les zones où la présence du lucane est avérée pour renforcer les populations existantes, mais aussi en périphérie de ces zones pour favoriser leur extension. Sur terrains communaux mais aussi sur des terrains privés (Natagora a plusieurs sites intéressants, comme en Basse Wimbe). En forêt (sans détruire des sites sensibles !) mais peut-être aussi en milieu plus urbanisé (Rovia à Villers). Vincent et Quentin se concerteront pour repérer les meilleurs sites, mais chacun est invité à leur envoyer des propositions.

- Aménagement de la « Baraque en briques » :

- Description : aménagement de ce bâtiment communal pour qu'il serve de refuge à différentes espèces : chauves-souris (le petit et le grand rhinolophe y sont présents), lérots, muscardins, chouettes (dont, notamment, la hulotte), ...
- Budget :



Une visite sur place avec le DNF, le DEMNA et la commune a permis de se faire une idée des travaux à réaliser : refaire la toiture, remettre des planchers, créer une « cave » (zone plus fraîche à creuser à côté du bâtiment, comme à Behotte) ... Le budget est estimé entre 20 et 30.000 €. Les travaux sont difficiles à phaser et ce projet ne pourra donc pas rentrer dans BiodiverCité. Il faudrait aussi réfléchir à l'utilisation du reste du bâtiment (chasseurs, promeneurs...).



Une autre source de financement est à investiguer : dans le cadre de la Politique Agricole Commune, la mesure 355 concerne les investissements non-productifs en zone rurale. L'aménagement de ce bâtiment pourrait en bénéficier. La subvention est à 100 % (hors TVA) mais la commune doit préfinancer le projet.

- Installation de nichoirs :

- Description : installation de nichoirs pour les moineaux friquets, les rouges-queues à front blanc, les torcols fourmiliers et pour les chauves-souris : ces espèces sont menacées mais ont été identifiées sur le territoire rochefortois. + chouette effraie ? + martinet noir ?
- A faire : en 2023, Patrick a rédigé une fiche pour l'implantation de nichoirs pour les torcols fourmiliers et rouges-queues à front blanc. Il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :
 - Expliquer l'état de la population en Wallonie et à Rochefort ;
 - Donner le statut de protection de l'espèce ;
 - Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront placés les nichoirs



Il est trop tard pour intervenir en faveur du moineau friquet et la population de rouges-queues à front blanc se porte bien à Rochefort. Le projet devrait donc porter sur le torcol fourmilier. Néanmoins, des nids ont été placés, notamment par Marc Paquay, et il serait intéressant d'attendre son retour d'expérience, donc de reporter le projet à 2025.



Les participants estiment qu'il faudrait aussi se préoccuper du martinet noir, qui trouve de moins en moins de places où nicher à cause des travaux d'isolation des maisons. Natagora a un groupe de travail qui planche sur la biodiversité et le bâti. Comme il est difficile de toucher les habitants, au sens large, les participants proposent d'autres pistes :

- Sensibiliser les professionnels du bâtiment
- Donner une information aux personnes qui font une demande de permis d'urbanisme
- Intégrer certaines clauses dans le futur Guide Communal d'Urbanisme qui sera rédigé prochainement.

- Cartographie et référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité :
 - Description : cartographie et référencement des panneaux sur le thème de la biodiversité (+ renseigner les contacts par rapport aux thèmes abordés). L'objectif est de diversifier les contenus des panneaux et d'uniformiser les styles (progressivement).
+ ajouter un QR-code (via une pastille à coller sur chaque panneau) qui renvoie vers un site général, reprenant toutes les informations
+ compléter les panneaux avec un support pour les smartphones, qui devient un point d'observation fixe. Les promeneurs se prennent en photo devant le paysage, la rivière... et envoient leurs photos via le QR-code
 - Budget : la demande pour BiodiverCité se limiterait à la production des QR-code à coller sur les panneaux. Mais, il faudrait du temps de travail à la commune pour construire le site de référence et l'alimenter.

- Réseau écologique des bords de route :
 - Description : Patrick explique que son idée vient des anciens PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature), qui alliaient une étude du réseau écologique (réalisée par un bureau d'étude) et de la participation citoyenne. Il s'agirait de mobiliser des citoyens, de les former et de les envoyer faire l'inventaire des bords de routes. Avec un smartphone et une application comme ObsIdentify, les gens peuvent aller sur le terrain, faire des photos puis les encoder sur Observations.be. La cartographie qui en résultera, véritable cadastre écologique, permettra d'évaluer la qualité écologique de tronçons de route et ainsi d'adapter leur gestion. Par la même occasion, les participants deviendront d'ardents défenseurs de la nature.

...

Les participants trouvent ce projet fort intéressant, ambitieux et original. Néanmoins, ils se demandent si assez de personnes se mobiliseront. Une proposition est de lancer un groupe pilote avec les participants à la formation de guide-nature à Jemelle ; ce serait un test intéressant. Et il faudrait trouver de bons canaux pour sensibiliser les habitants.

...

Certains s'interrogent sur la richesse écologique des bords de routes, pollués par les voitures et régulièrement tondus. Mais, les pelouses de certains particuliers ou des pâtures ne sont pas nécessairement plus riches ! Il faudrait contacter François Naveau (SPW), en charge du fauchage tardif des bords de routes, pour voir les données dont il dispose. Faire un inventaire des bords de routes n'est pas très vendeur ; il faudrait un terme plus mobilisateur, un challenge...

...

Le financement de BiodiverCité doit être mis en œuvre dans un délai limité ; il pourrait donc concerner la formation des habitants ou de la communication... Mais, ce projet doit s'envisager dans la durée, sur plusieurs années...

...

En conclusion, les participants apprécient beaucoup ce projet, mais estiment qu'il faut lui laisser du temps pour mûrir.

- Trame noire :
 - Description : la commune bénéficie d'un accompagnement de la Région, mais pas du financement des actions à mener. Vincent repérera un projet ou l'autre qui pourrait rentrer dans BiodiverCité 2024.

- Malle pédagogique sur le castor :
 - Description : le castor a souvent mauvaise presse (arbres coupés, terrains inondés...) alors que c'est une espèce indigène et qu'il rend de grands services à la biodiversité. Ce serait intéressant de disposer d'une malle pédagogique pour faire des animations dans les écoles et à différentes occasions.
 - Budget : à voir ce qu'il restera dans le budget sensibilisation.



Dans l'équipe du Contrat de rivière Lesse, une personne (Quentin Pirotte) est chargée du monitoring du castor et peut intervenir lors de réunions, visites... Suite à la présence d'un castor à Lomprez, les classes vertes de Wellin ont réalisé une malle pédagogique ; on peut donc obtenir des informations de ce côté.

- Création d'un chronoxyle à Navaugle :
 - o Description : chez un particulier, un gros peuplier, annelé, menace de tomber chez les voisins. Le projet consisterait à l'élaguer et l'étêter pour en faire une chandelle. Il pourrait alors accueillir toute la biodiversité liée au bois mort, dont les lucanes. Comme le projet est sur un terrain privé, il faudrait prévoir une convention.

Autres projets :

- Les projets concernent surtout la faune, mais la flore et la fonge rochefortoises comptent aussi des espèces emblématiques, comme l'anémone pulsatile ou certaines orchidées. Ce serait intéressant d'en tenir compte dans le contenu des panneaux didactiques.
- Stéphanie (Contrat de Rivière Lesse) a pris contact avec les pêcheurs à Lessive pour l'échelle à poissons. Ils n'ont pas eu le temps d'étudier le projet ; l'idée reste donc intéressante, mais pas pour l'appel à projets 2024.
- La création d'une aire de vision à Behotte sera bien prise en charge par Natagora. Il faut encore obtenir l'accord du gestionnaire et/ou du propriétaire du RAVeL.
- L'organisation d'un éco-pâturage itinérant le long du RAVeL et de chemins communaux permettrait d'en faire une gestion écologique. Néanmoins, ce type d'approche a été testé en Entre-Sambre-et-Meuse et a été abandonné vu sa complexité... et des plaintes des promeneurs à cause des crottes sur les routes ! On peut aussi se demander ce qu'il se passerait si un promeneur arrive avec un chien ou si un cycliste percute un mouton ou ...
- Près de Buissonville (anciens barbecues), un étang est couvert d'une fine couche de crasse... et la population d'amphibiens y a fortement diminué. Mais, ce site appartient à la Région et c'est donc le DNF qui doit intervenir.

En conclusion :

- La (longue) réunion a permis de préciser certains projets, à intégrer dans BiodiverCité, et d'en abandonner d'autres ou de les diriger vers d'autres sources de financement.
- Vincent va compiler tout cela et compléter avec les informations encore attendues.
- Les délais vont devenir courts (le dossier doit passer au Collège mi-mai) et il ne sera plus possible d'organiser une réunion du groupe de travail sur le sujet. Si des compléments d'informations ou des avis sont nécessaires, cela se fera par mail.

En 2023, la Wallonie a décerné les premiers « Trophées de la BiodiverCité ». Ils récompensent des projets exemplaires, impactants et innovants pour la biodiversité.

Voir <https://spw.wallonie.be/actualites/trophees-de-la-biodivercite-3-communes-laureates>



Pour 2024, Vincent propose d'y inscrire le sentier aménagé dans le bois de la Héronnerie car il présente de nombreux atouts (impact, mode de mise en œuvre, partenariats...).

3. Autres projets « nature » et divers

Festival Nature



Le Centre culturel de Rochefort aimerait développer la thématique « nature » dans les prochaines années et débute en 2023 avec une décentralisation du Festival International Nature Namur, en mode « léger » :

Des expositions, vernissage le samedi 18 mai 2024

- Une expo avec quelques artistes locaux (photos, peintures, sculptures ...)
- Une expo photos du FINN avec une sélection de photo du concours de 2023

Des projections de films le samedi 18 mai à 19h30 :

- Une sélection de 4-5 films amateurs de 2023 avec les réalisateurs présents sur scène
- La projection du film « l’Affût aux loups » de Tanguy Dumortier et Olivier Larrey avec la présence, à confirmer, de Tanguy Dumortier et Yves Fagnart

+ La projection du film « Naïs au pays des loups » le mercredi 22 mai à 14h00 dans le cadre des cinédis.

Inauguration du sentier de balade au Bois de la Héronnerie à Lessive



Ce projet a été financé dans le cadre de BiodiverCité et sera inauguré le dimanche 26 mai de 14h à 18h.

Des guides et des animateurs nature seront présents pour expliquer la biodiversité aux participants à la balade, dans la réserve naturelle de Basse Wimbe. Il y aura quelques stands fixes sur la première partie du parcours.

Nouveau Code wallon du Patrimoine

La FRW, via son équipe ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine), va organiser des séances d’informations sur la révision du Code wallon du Patrimoine, dont l’entrée en vigueur est prévue au 1er juin 2024.



Une soirée d’information se tiendra à Grune (Nassogne), le mardi 4 juin.

Les personnes qui souhaitent recevoir un mail d’information sont invitées à s’inscrire. Si vous n’étiez pas présent(e) à la réunion mais que vous désirez avoir l’info, merci de contacter la FRW.

Pour conclure, la FRW remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :
Alain Jacquet et Marie Goovaerts
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

Présents :

- Éric DESANTOINE, Marc BIEVET, Michel PERET (DNF), Yolande COLLARD, Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Marc LAROCHE, Iosephina BLAJ, Daniel TYTECA, Thibault VOGLAIRE et Quentin SMITS ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Marie-Claire LOTHAIRE, Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse), Simon LOOP (Kick) et Annick DE CLERCK ;
- Marie GOOVAERTS, Fondation Rurale de Wallonie.



CLDR DE ROCHEFORT

COMPTE-RENDU DE LA 11^E RÉUNION DU GT NATURE

Préhyr, le 16 octobre 2024

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : s'assurer de la bonne mise en œuvre des projets BiodiverCité 2023, préparer la semaine de l'arbre et échanger sur diverses informations en lien avec la nature.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Au secours des batraciens : préciser les modalités de prêt de la malle pédagogique	Prochains mois	Natagora Famenne
Panneau « castors » : mise en page	Prochaines semaines	Annick et le Contrat de rivière Lesse
Etang à Lavaux : installation d'un ponton d'observation	URGENT !	Patrick
Ecole de Wavreille : conception du panneau didactique	Prochaines semaines	Vincent
Panneaux « castors » et école de Wavreille : commande groupée	Prochains mois	Annick et Vincent
Préservation du Belvédère à Han : voir avec le DNF où en est le projet	URGENT !	Vincent
Tenir un stand ou faire une animation lors de la distribution de plants (23/11)	URGENT !	Associations → Vincent
Préparer l'animation du mercredi 27 novembre après-midi	URGENT !	Vincent
Relancer les services communaux pour pouvoir planter les fruitiers à Auffe	URGENT AUSSI !	Vincent
Participer au 2 ^e atelier sur la trame noire	7 novembre 2024	Tout le monde !
Participer à la fête de la nature du Prémobile à Lessive	24 novembre 2024	Tout le monde aussi !

Légende :

-  Validation, décision
-  Commentaires, échanges, discussions
-  Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
-  Date de prochaine réunion

Vincent Cordier et Alain Jacquet accueillent les participants à cette réunion du groupe de travail Nature. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Mise en œuvre des projets de BiodiverCité 2023

Les déclarations de créance de l'appel à projets BiodiverCité 2023 doivent être rentrées au SPW pour le 1er mars 2025. L'objectif est donc de voir si les différents projets se mettent en place et si le groupe de travail peut apporter son aide.

Les participants passent les différents projets en revue :

- Au secours des batraciens (690 €) : il s'agit de la création d'une malle pédagogique
 - Porteurs : Robert Vanhamme (STC) et Dimitri Arianoff (Natagora Famenne)
 - Etat d'avancement : Vincent a eu confirmation que le projet était terminé et que la commune avait bien fait les paiements nécessaires (le 4 mai 2024).
 - Remarque : le Contrat de Rivière Lesse est intéressé par l'utilisation de cet outil pour ses animations et peut-être que d'autres structures seraient intéressées aussi. Natagora Famenne devra préciser les modalités de prêt de cette malle (lieu de stockage, inventaire, durée du prêt...).
- Panneau didactique "Castors" au Ry de Vachaux (470 €) : c'est la conception et le placement d'un panneau didactique.
 - Porteur : comité des villages du Ry de Vachaux (Annick)
 - Etat d'avancement : Annick avait placé un piège photo et avait pu vérifier que les castors étaient toujours présents sur le site. En juin, elle a travaillé sur le contenu du panneau avec le Contrat de Rivière Lesse, qui a aussi été voir sur place. Comme l'espace le long de la route est réduit, l'idée est d'avoir 2 panneaux : un petit (un cadre et une information sommaire) pour situer le barrage et un autre, plus important et placé un peu plus loin, pour donner les explications. Annick a revu le Contrat de rivière ce 16 octobre ; ils vont s'occuper de l'infographie. Par contre, le budget risque d'être un peu juste ; il faudra faire des économies...
- Nettoyage d'un étang près du château de Lavaux-Sainte-Anne (2.000 €) : le projet vise la vidange d'un des étangs pour permettre la minéralisation des boues et ensuite disposer d'un plan d'eau plus intéressant pour la biodiversité.
 - Porteur : Patrick
 - Etat d'avancement : Patrick explique que la vidange du plus petit plan d'eau de la zone écologique du château de Lavaux a été réalisée à la mi-septembre. Il a fallu 3 jours de travail, très dur physiquement, à Marc Paquay et Patrick (qui ont aussi constaté des malfaçons dans la conception de l'étang). La fiche prévoyait 600 € pour le pompage ; le budget est respecté. Ce travail permet d'avoir une vision claire et complète de l'ensemble des plans d'eau. Marc et Patrick vont rédiger un rapport afin de conscientiser le gestionnaire et le convaincre de mener des actions d'amélioration au profit de la biodiversité. La fiche prévoyait aussi 1.400 € pour l'installation d'un ponton d'observation. Patrick va voir ce qu'il est possible de faire en tenant compte des caractéristiques du site, de la présence de touristes, des délais... et de l'accord de l'asbl « Les amis du château ».

- Restauration du verger de l'école de Wavreille (1.700 €) : il s'agit de réhabiliter le terrain en vue d'y planter un verger, avec une partie en prairie fleurie.
 - o Porteur : Vincent
 - o Etat d'avancement : le projet se précise. Il y aura un poste d'observation pour les oiseaux (à la taille des enfants). L'idée est aussi de mettre des arbres palissés (la commande est en cours) ; cela permettra de gagner de la place... mais le travail de taille sera plus important. Un panneau didactique adapté aux enfants les aidera pour l'observation des nombreux oiseaux déjà présents sur le site.

 Vincent doit encore trouver une solution pour la conception du panneau (contrat de rivière Lesse ? Prémobile ? ...). Thibault peut fournir des photos.
Et une commande groupée avec le panneau « castors » permettra peut-être de réduire les coûts.

- Préservation du site du Belvédère à Han-sur-Lesse (5.030 €) : l'objectif est de créer un parcours piéton sécurisé sur 250m (80 poteaux reliés entre eux par une corde de sécurité permanente double rangée). L'idée est de préserver les zones sensibles qui sont piétinées par les visiteurs du site.
 - o Porteur : DNF
 - o Etat d'avancement : /

 Vincent interrogera Thibaut Gheysen, chef de cantonnement, pour voir où en est le projet.

 Le DNF a déjà réalisé ce type d'aménagement sur le site de Turmont ; un cahier des charges doit donc exister et il suffit de l'adapter. Si le DNF n'a pas le temps et moyennant la fourniture de ce document, Patrick peut préparer le cahier des charges adapté au Belvédère.

 D'autres sites, comme Turmont, le Gros Tienne (Lavaux-Ste-Anne) ou les Grignaux, sont bien connus (notamment pour la présence d'anémone pulsatille) et attirent de nombreux visiteurs. Cette sur-fréquentation entraîne une dégradation des lieux. Le site de Turmont est déjà balisé par une corde, mais il figure aussi sur un tracé du trail de Famenne, ce qui implique beaucoup de passages. Il serait donc intéressant d'évaluer le dispositif mis en place au Belvédère et, si l'impact est positif, de le répliquer sur d'autres sites.

- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2024 (2.000 €) : + 2 animations
 - o Porteur : Vincent
 - o Etat d'avancement : voir point suivant.

Pour BiodiverCité 2024 :

La commune de Rochefort, via Vincent, a rentré 6 fiches :

- Journée de l'arbre 2025 (2500 €) : distribution
- Protection du Lucane Cerf-volant (3000 €) : placement d'incubateurs
- Malle pédagogique sur les oiseaux des berges (610 € = sensibilisation)
- Nichoirs en milieu agricole (2125 €)
- Trame Noire - sensibilisation et actions (1250 € dont 650 € de sensibilisation)
- Cimetière fleuris (2440 € dont 240 € de sensibilisation)

Le SPW a validé les différentes fiches, mais l'arrêté ministériel de subventionnement n'est pas encore sorti.



Si un nouvel appel à projets BiodiverCité est lancé en 2025, une proposition est de se concentrer sur une espèce particulière (exemple : la loutre...) et d'y consacrer la majeure partie du budget au lieu de se disperser sur 5 ou 6 « petits » projets.



Pour les cours d'écoles, il existe d'autres appels à projets, comme « Ose le vert, recréer ta cour ». Mais, l'initiative doit venir des enseignants car ce sont eux qui devront impliquer les enfants, gérer le projet...

Trophées BiodiverCité :

Rochefort avait posé sa candidature avec l'aménagement du sentier de la Basse Wimbe, à Lessive. Vingt communes ont déposé des dossiers et Rochefort a fait partie des 6 finalistes. Fin août, les membres du jury sont venus sur place. Ils ont beaucoup apprécié le côté participatif, cohérent et mesurable, mais moins le critère d'impact, étant donné la richesse de la biodiversité déjà présente sur place.

Finalement, les trophées ont récompensé les deux communes suivantes :

- Chaudfontaine : restauration de la lande de Mehagne

Voir <https://youtu.be/BwhmHfNUoEk?si=OvUAD0wb4c8t1SuZ>

- Faimies : création d'un refuge nature – Voir <https://youtu.be/ARFyeSyy7ko?si=yDPKulxzTaQtKAZT>



Les deux projets vainqueurs semblent avoir demandé de gros investissement, tant au niveau financier que matériel. Le jury devrait ajouter le bilan carbone du projet dans ses critères.

2. Retour sur la journée « Réseau BiodiverCité »

Ce mardi 1er octobre, Vincent a participé à la journée annuelle des Rencontres du Réseau BiodiverCité, un rendez-vous riche en échanges et en découvertes ! Cette 3e édition a rassemblé 174 participants, représentant pas moins de 101 communes !

La matinée s'est articulée autour de deux conférences – l'une sur les mares agricoles et forestières, l'autre sur la protection des espèces – et d'un moment de réseautage dynamisé par des activités brise-glace. L'après-midi, les participants avaient le choix entre des visites de terrain sur des thématiques variées, ou une formation en salle sur le Naturescope suivie d'une visite de mare.

Le bilan de la journée est très positif avec beaucoup de contacts, de nombreuses informations, des tas d'idées...

Voir aussi le site : <https://labiodiversitedansmacommune.be/>

3. Préparation de la Semaine de l'Arbre

La distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre fait partie des projets retenus dans le cadre de BiodiverCité 2023, avec un budget de 2000 € pour l'achat de plants. Il faut prévoir au moins deux animations : une lors de la distribution et une durant la Semaine de l'Arbre.

Date : samedi 23 novembre 2024

Thème : arbres et arbustes indigènes. Les services communaux et le DNF ont 2.000 plants à distribuer.

Lieu : comme en 2023, la distribution se déroulera à l'école du Centre, qui a l'avantage d'être facile d'accès (parking gratuit), de disposer d'un préau en cas de pluie...

Animation le samedi 23 novembre :

Natagora Famenne assurera une animation sur la reconnaissance des arbres.

Le BEP est déjà venu l'an dernier et le Contrat de rivière Lesse doit aussi trouver un équilibre entre ses différentes communes ; ils ne seront donc pas présents.



Si des associations veulent tenir un stand ou faire une animation, il y a de la place ! Mais, Vincent a besoin de le savoir très rapidement pour préparer sa note au Collège.

Animation durant la Semaine de l'Arbre :

L'idée retenue est d'organiser une balade nature, guidée, le mercredi 27 novembre 2024, après-midi.

Quelques idées :

- Solliciter Éric Desantoine
- Voir avec les responsables ou élèves des cours de mycologie de Jemelle pour une promenade sur le thème « arbres et champignons »
- ...



Vincent prend des contacts rapidement pour pouvoir lancer la publicité.

Création d'un verger à Auffe :

Dans le cadre de l'appel à projets Proximity, il est prévu de créer un verger sur un terrain communal à Auffe (près de la chapelle). La commune a validé le projet et les plants sont achetés. Mais, le Conseil communal doit encore modifier la convention qui lie la commune à l'agriculteur qui gère la parcelle.



Vincent relancera les services communaux.

4. Trame noire

La commune de Rochefort a répondu à un appel à projets et a ainsi obtenu un accompagnement dans l'objectif d'améliorer sa trame noire au profit de la biodiversité. Ainsi, il existe plus de 2500 espèces de papillons de nuit. La laineuse du prunellier est un papillon lucifuge dont la seule population belge connue est à Ave-et-Auffe et Lavaux-Sainte-Anne.

La première réunion du groupe de travail s'est tenue le 2 juillet 2024 et a rassemblé 10 personnes ; le compte-rendu est en annexe.

Leslie Wilmet, du bureau Biotope-environnement, a présenté le concept de trame noire et la méthode de travail. Elle a aussi expliqué les différents types d'actions possibles (à l'échelle de la commune, d'un point lumineux, d'une zone...).

La méthode utilisée est celle de « l'identification des secteurs à enjeux et/ou des points de conflits ». Cette méthode opérationnelle n'aboutit pas stricto sensu à une trame noire mais permet d'appréhender facilement les enjeux liés à la pollution lumineuse → identifier où mettre en place des actions de gestion, de réduction et de suppression des éclairages.

La commune est scindée en 10 zones, avec pour chaque zone une carte générale et des zooms sur les villages. Les cartes reprennent les zones à enjeux pour la biodiversité (Natura 2000, SGIB, RNA, RND, ZHIB, réseau hydrographique ...) et les points d'éclairage communaux (LED ou pas, conflictuel ou pas, ornemental ou général...).

La distinction LED ou pas est importante au niveau financier : ORES intervient pour remplacer les anciens éclairages par du LED ; c'est donc l'occasion de supprimer des points ou de les modifier. Par contre, si le point est déjà en LED, les changements seront à charge de la commune.

L'éclairage communal gênant pour la biodiversité est disponible sur Walonmap : c'est un croisement entre les couches « biodiversité » et le fait d'être éloigné de plus de 50 mètres d'une habitation.

Evidemment, l'extinction de l'éclairage une partie de la nuit et la suppression de certains points ont aussi un impact sur la consommation d'énergie... et la facture payée par la commune.

Un second atelier se tiendra le **jeudi 7 novembre de 18h à 21h** à l'Hôtel de Ville de Rochefort (salle du Collège) pour terminer l'analyse des zones, proposer des priorités et réfléchir aux actions de sensibilisation à mener.



Il serait intéressant de prévoir une activité pour la Nuit de l'Obscurité en 2025.

5. Divers

Fête de la nature à Lessive :



Le dimanche 24 novembre, de 10h00 à 17h00, à Lessive, le Prémobile organise une grande fête familiale sur le thème de la nature et des haies. Au programme : chantier participatif de plantation de haies, ateliers, sortie avec guide nature, conférence, expositions...

Les activités sont gratuites, mais il est conseillé de s'inscrire pour les ateliers car le nombre de places est limité.

Plus d'infos en annexe et sur le site : <https://lepremobile.be/haie-ho-lets-go-fete-nature-biodiversite-haies-belgique-gratuit-plantes-semaine-de-l-arbre-2/>

Commune zéro déchet :



Dans le cadre de ce programme, Vincent voudrait faire venir un presseur mobile dans les écoles. Des infos sont à prendre à l'Ecole des petits chemins, au presseur d'Hortus (<https://www.presseurhortus.be/>)...

Par ailleurs, Natagora a planté beaucoup de fruitiers et ils vont commencer à porter des fruits.

La proposition est de réfléchir à un achat groupé d'une presse mobile.

Communication :

Les participants reviennent sur la nécessité de communiquer sur les projets du groupe de travail nature, de présenter ce qui se fait en faveur de la biodiversité.

L'accord sur le subventionnement des projets BiodiverCité 2024 devrait tomber fin novembre ou début décembre. Ce serait le bon moment pour faire passer l'information, par exemple dans Le Courrier, sur le site internet de la commune...

Compost collectif :

Pour un bon fonctionnement, un compost nécessite une gestion rigoureuse ; il ne s'agit pas de jeter tout et n'importe quoi sur le tas ! Dans des zones plus urbaines, des composts collectifs existent et fonctionnent bien à la condition que des personnes (comité de quartier...) s'en occupent. Pas exemple, l'accès n'est possible que durant certaines heures et est « contrôlé ».

Prochaine réunion du groupe de travail :

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée et dépendra de la sortie de la subvention BiodiverCité 2024, de l'appel à projets 2025... et de la composition du Collège communal de Rochefort. Ce sera effectivement intéressant de présenter les activités au futur Echevin en charge de la nature.

Au printemps, une réunion pourra se tenir à Laloux, avec l'observation du barrage des castors et la visite du jardin de l'ancien presbytère.

Pour conclure, la FRW remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :

Alain Jacquet et Marie Goovaerts

Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie

084/21 98 60 - famenne@frw.be

Présents :

- Marc BIEVET, Bénédicte PIRSON, Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Daniel TYTECA, Thibault VOGLAIRE, Quentin SMITS, Marie-Claire LOTHAIRE, Nadège LECOMTE (Prémobile) et Annick DE CLERCK ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- André D'OCQUIER, Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse), Éric DESANTOINE, Bernard CONVIÉ, Michel PERET (DNF) ;
- Marie GOOVAERTS, Fondation Rurale de Wallonie.